

Mouvement Réformateur



Candidat : Louis JAILLON
Maire de Saint-Claude
◄ Conseiller Général



Suppléant : Maurice CHANIOT
Ingénieur E. C. P. ►
Directeur d'Usine

Pourquoi une nouvelle politique ?

C'est vrai, la France est riche et son économie est prospère. Pourtant le bilan de la majorité parlementaire qui détient un pouvoir absolu, sans partage et sans contrôle depuis quinze ans est globalement négatif :

Parce que la réalité vécue chaque jour révèle l'inégalité croissante des conditions de vie des français.

Cette situation choquante qui fait qu'aujourd'hui la Société française est la plus inégalitaire d'Europe, est particulièrement ressentie et subie par les habitants de la France rurale dont les Jurassiens font partie.

IL FAUT CHANGER

Ce n'est pas en renvoyant les mêmes hommes à l'Assemblée Nationale dont la soumission est cause de la situation actuelle que l'on obtiendra le changement bénéfique de politique auquel les Français aspirent dans un désir légitime de mieux vivre.

DANS LE CALME

Ce n'est pas non plus en tombant dans le piège du "programme commun" de la gauche unie que l'on peut améliorer la situation des Français et de leur famille. Il aurait pour premier effet de baisser le niveau de vie de tous et la puissance économique de la France. Il bouleverserait le fonctionnement de toutes les institutions et couvrirait le pays d'une bureaucratie politisée aux ordres d'un état-major collectiviste, qui menacerait nos libertés fondamentales et détruirait l'Organisation Européenne naissante.

En cinq ans tout doit changer, tout peut changer

Pour une politique de justice sociale

Votez Réformateur

VOTEZ LOUIS JAILLON

CINQ RÉFORMES EN CINQ ANS

→

VOICI UN CONDENSÉ DU PROGRAMME RÉFORMATEUR

Les députés réformateurs qui seront élus ne soutiendront dans la prochaine législature qu'une politique au service de tous les citoyens, se fondant sur la notion de solidarité et se traduisant par une juste réforme de la fiscalité et par des améliorations concrètes, immédiates et progressives de la vie des français. Notamment :

Pour le bonheur du troisième âge

- ☐ Par l'affectation des travailleurs de plus de cinquante ans à des postes moins pénibles, sans diminution de ressources, et l'interdiction de licenciement pour raison d'âge.
- ☐ Par la possibilité de partir en retraite à 60 ans, et de bénéficier de déductions fiscales en fonction de l'âge.
- ☐ Par une pension de retraite qui, payée mensuellement, ne pourra pas être inférieure au double de l'allocation minimum de vieillesse actuelle.
- ☐ Par le relèvement du plafond de l'allocation loyer et la construction de foyers-résidences accessibles à tous.

Pour le droit à une vie décente pour tous

- ☐ Par le relèvement du S.M.I.C. afin qu'aucun salaire ne soit inférieur à 1000 francs.
- ☐ Par la création d'emplois et leur répartition sur l'ensemble du territoire national afin que le travail soit assuré aux jeunes dès la fin de leurs études et aux autres jusqu'à l'âge de la retraite.
- ☐ Par la parité du niveau de vie des agriculteurs avec celui des salariés grâce à une politique des prix agricoles basés sur les coûts réels de production.
- ☐ Par l'amélioration de la situation des commerçants et artisans en appliquant une politique d'aide spéciale à ceux qui sont victimes des mutations économiques. Par la simplification de la T.V.A. et la suppression de la patente dans le cadre d'une réforme profonde de la fiscalité locale. Par la prise en charge de la retraite dans un régime général de Sécurité Sociale.
- ☐ Par un choix de vie offert aux femmes. Egalité de salaire avec les hommes et possibilité légale de travail à mi-temps et d'horaires programmés. Pour la femme au travail : des crèches là où elle en a besoin et à des prix accessibles. Pour la femme au foyer: un relèvement substantiel de l'allocation de salaire unique et le droit à une retraite personnelle de mère de famille.

Pour le droit à une vie de qualité

- ☐ Par une Sécurité Sociale et des Régimes Complémentaires gérés par leurs bénéficiaires. La charge de la S. S. étant proportionnée chaque année aux dépenses réelles à couvrir et les cotisations équitablement réparties à proportion des possibilités contributives et pas seulement sur le volume des salaires.
- ☐ Par une progression des Allocations Familiales correspondant à celle du coût de la vie, et sans transfert clandestin des ressources aux dépens des familles.
- ☐ Par une aide effective et conséquente à l'égard des catégories sociales défavorisées : handicapés, victimes de toutes les guerres, sacrifiés de l'expansion.
- ☐ Par l'accélération du plan d'équipement hospitalier et la définition d'un statut libéral et social de la médecine. Par le contrôle des prix et de l'utilité thérapeutique des médicaments.
- ☐ Par la lutte contre la spéculation foncière en gelant le prix des terains dont la valeur ne pourra suivre que l'évolution générale des prix. Par la construction de 100.000 H. L. M. locatives de plus tant qu'il y aura une crise du logement affectables en immeubles ou pavillons dans le secteur rural comme dans le secteur urbain.

Pour l'égalité des chances

Le succès scolaire et la réussite professionnelle sont trop souvent subordonnés à l'origine sociale. Pour remédier à cette inégalité de la Société il faut :

- ☐ Que tous les enfants y compris ceux des familles rurales puissent aller dans une école maternelle car le premier âge est celui de l'éveil de l'intelligence.
- ☐ Que l'enseignement primaire soit réorganisé afin que les enfants ruraux ne prennent pas de retard par rapport aux enfants urbains.
- ☐ Que l'enseignement secondaire et technique soit donné dans des établissements de taille humaine, facilement accessible et que le coût de l'enseignement, comme celui des transports scolaires soit intégralement pris en charge par l'État.
- ☐ Que l'enseignement supérieur s'ouvre sur le monde du travail et débouche sur des professions permettant aux jeunes de trouver un emploi rémunérateur dès leur entrée dans la vie active.
- ☐ Que la formation permanente soit assurée pour tous et à tous afin de faciliter la promotion des travailleurs et leur participation à la vie de l'entreprise.

Pour donner le pouvoir aux citoyens

— **Par les élections** avec le droit de vote à partir de 18 ans et la réglementation du financement de la propagande électorale.

— **Dans l'entreprise** par l'extension du rôle des travailleurs, point de départ de toute démocratisation du pouvoir économique.

— **Dans la cité** dont la gestion sera adaptée aux besoins des citoyens par le Pouvoir Régional seul capable de faire contrepoids à la puissance dévorante de l'Etat Parisien.

— **Dans le monde** en assurant l'indépendance pacifique de la France par celle de l'Europe face aux grands blocs militaires et aux impérialismes économiques.

Imp. Jurassienne, Saint-Claude